

COMMUNIQUE DE PRESSE Covid-19 : point de situation en Normandie

Caen, le 23 octobre 2020

A retenir

>> Un **niveau très élevé de circulation virale** est observé dans la Seine-Maritime et le Calvados. Ces deux départements affichent un taux d'incidence largement au-dessus du seuil de 150, instaurant le passage en couvre-feu. L'Eure présente également des taux préoccupants.

>> **L'ensemble des départements est concerné** par la progression rapide de l'épidémie, y compris la Manche et l'Orne où une nette augmentation du nombre de cas est constatée.

>> Les **hospitalisations** (conventionnelle et réanimation) augmentent fortement. L'ARS Normandie a demandé aux hôpitaux d'engager sans attendre une **déprogrammation de 30% de leur activité** afin d'armer en matériel et personnel **40 lits supplémentaires** de réanimation d'ici deux semaines. Cette mesure vise à anticiper l'afflux de patients Covid des prochains jours, en plus du nombre important de patients non Covid déjà pris en charge en réanimation.

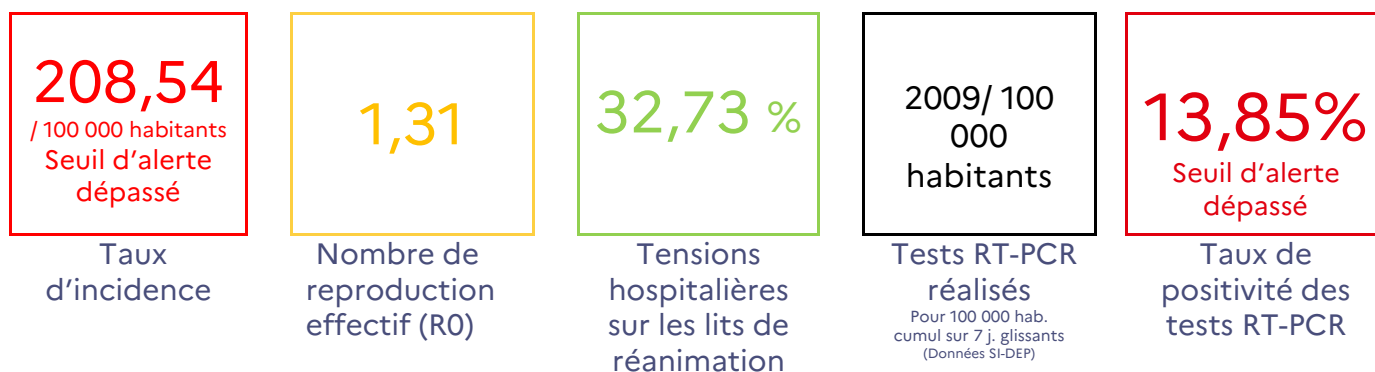
Dans ce contexte, l'ARS appelle à la plus grande prudence et au respect indispensable des gestes barrières : port du masque, lavage des mains, aération des locaux et limitation des interactions sociales. **Chacun a un rôle à jouer dans la lutte contre l'épidémie, pour protéger les plus vulnérables et soutenir le système de santé.**

TELECHARGEZ ET ACTIVEZ L'APPLICATION « TOUS ANTI COVID »

Des heures gagnées, ce sont des vies sauvées

Plus d'info : [cliquez ici](#)

Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 23 octobre 2020



Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Service Communication ARS Normandie
Hélène Muller, Attachée de presse
Tél : 02 31 70 97 63
Mél : ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le media sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ars-normandie-juridique@ars.sante.fr

Covid-19	Testés j-3 / J-9	dont testés positifs	Taux de positivité	Taux d'incidence	Taux d'incidence chez les + de 65 ans	Hospit. au 23/10	dont réanimations	Nouvelles hospitalisations au cours des 7 derniers jours	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	49741	6889	13,85%	208,54	168,4	644	86	421	2589	568
Calvados	12410	1 621	13,06%	234,43	183,3	115	27	86	478	101
Eure	7054	1 169	16,57%	194,61	204,0	107	9	53	382	109
Manche	6680	627	9,39%	127,78	127,8	50	5	37	228	62
Orne	2905	283	9,74%	102,2	103,1	31	2	17	292	51
Seine-Maritime	20692	3189	15,41%	256,39	197,7	341	43	228	1209	245

Depuis le début de l'épidémie, 827 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

Situation dans les EHPAD

Entre le 20 octobre et le 23 octobre, les équipes de l'ARS Normandie ont accompagné 70 EHPAD, ayant déclaré au moins 1 cas positif, dans la mise en œuvre de mesures visant à assurer la meilleure prise en charge des résidents et faire barrière à la propagation du virus :

	EHPAD du 20/10/2020 au 23/10/2020	Résidence autonomie du 20/10/2020 au 23/10/2020
Normandie	70	11
Calvados	26	2
Eure	9	2
Manche	6	2
Orne	6	-
Seine-Maritime	23	5

Clusters en Normandie

La Normandie compte 102 clusters en cours d'investigation par l'ARS :

	Total	EHPAD	Etablissements Handicap	Etablissements de santé	Etablissements scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Etablissement pénitentiaire	Sphère privée
Normandie	102	31	10	23	5	19	1	13
Calvados	24	5	1	1	1	10		1
Eure	15	6	2	4				3
Manche	11	2	2	3		2		2
Orne	10	5	1	1		1	1	1
Seine-Maritime	42	13	4	9	4	6		6

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartient à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.